

Le Groupe d'Action Locale (GAL)

Un GAL a été lancé au printemps 2015 par les communes des Bons Villers, Genappe et Villers-la-Ville.

L'initiative communautaire LEADER a été conçue pour aider les acteurs du monde rural à prendre la mesure des possibilités offertes par leurs régions et les encourager à la mise en œuvre de stratégies de développement originales et intégrées, aux fins du développement durable. La participation citoyenne est au cœur de cette démarche qui laisse une large place au partenariat et à la mise en réseaux des acteurs. Concrètement, ce sont les Groupes d'Action Locale - un partenariat public - privé - qui définissent, adoptent et mettent en œuvre les programmes de développement stratégique locaux.

Élaborés au départ des besoins de la population, ces programmes de développement permettent de réaliser des objectifs d'un ou de plusieurs des trois axes thématiques du Programme de Développement Rural - PDR - à savoir :

- 1) l'amélioration de la compétitivité des secteurs agricoles et forestiers,
- 2) l'amélioration de l'environnement et de l'espace rural
- 3) l'amélioration de la qualité de vie en milieu rural et la diversification de son économie.

Voir :

<http://www.genappe.be/commune/services-communaux/environnement/gal-3-communes-un-futur-1/3-communes-1-futur>